

## **Assemblées parlementaires internationales**

### **RAPPORT DU PREMIER SOMMET DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE (MARSEILLE, LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 2013)**

Les samedi 6 et dimanche 7 avril 2013, M. André Flahaut, Président de la Chambre des représentants, a participé au Premier Sommet des Présidents des Parlements de l'Union pour la Méditerranée (UpM) à Marseille.

### **Forum méditerranéen Anna Lindh**

Le Premier Sommet des Présidents des Parlements de l'UpM fut précédé par le Forum méditerranéen Anna Lindh dont la Fondation a pour objectif de promouvoir les échanges interculturels en Méditerranée. Le Forum s'articulant autour du slogan « Citoyens pour la Méditerranée » a été clôturé par un débat en présence de Martin Schulz, Président du Parlement Européen, des Présidents des Parlements de l'UpM et des jeunes voix arabes. Les conclusions du Forum ont été présentées par M. André Azoulay, Président de la Fondation Anna Lindh (voir <http://www.annalindhforum.org/fr/news/citoyens-pour-la-mediterranee>).

### **Premier Sommet**

A l'invitation du Président du Parlement européen, les présidents des parlements nationaux des 42 pays membres de l'UpM ont été conviés à tenir à Marseille les 6 et 7 avril un « 1er Sommet ». Le Président Schulz a présenté ce Sommet de Marseille comme la rencontre au plus haut niveau depuis le Sommet fondateur de l'UpM à Paris le 13 juillet 2008 et comme une tentative de relancer le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée par le biais des représentations parlementaires nationales, pour pallier aux échecs successifs des réunions ministérielles de l'UpM, d'abord minées par le contentieux israélo-palestinien et puis restées en marge du « printemps arabe ».

Lors du débat, chaque (vice-)président d'assemblée a eu l'occasion de s'exprimer brièvement sur le projet de déclaration finale et, le cas échéant, de défendre ses amendements. Lors de ce tour de table, non seulement des thèmes directement liés à la crédibilité du projet de l'UpM (p.ex. la nécessité de redynamiser l'Union en augmentant la coopération interparlementaire) ont été abordés mais également des points chers aux différentes délégations :

- La crise humanitaire en Syrie et les incidences du flux de réfugiés sur les pays voisins ;
- Le conflit israélo-palestinien en général et la situation des parlementaires palestiniens emprisonnés en Israël en particulier;
- La situation socio-économique difficile des jeunes et le choix de moyens pour y remédier ;
- Le manque de mobilité pour jeunes de la rive Sud (problématique des visas) et la création éventuelle d'un projet d'Erasmus méditerranéen ;
- La situation au Sahel ;
- La création d'une banque de développement pour la Méditerranée

L'amendement introduit par le Président de la Chambre qui insistait sur le fait que la coopération et le partenariat entre l'UE et la rive sud de la Méditerranée se fasse sur un pied d'égalité et soit au service de l'ensemble des partenaires, dans un respect mutuel et d'intérêt réciproque, a été repris dans la déclaration finale du Sommet.

Le Président Schulz a évité une possible controverse d'amendements en obtenant le consensus sur le texte de la déclaration finale, en précisant qu'il est non-contraignant mais constitue néanmoins un « appel fort » du fait de la légitimité de ses auteurs.

La déclaration (texte en annexe) a été adoptée à l'unanimité.

### **Rencontres bilatérales**

En marge du Sommet, le Président de la Chambre a eu des entretiens bilatéraux avec les personnalités suivantes :

- M. Mustapha Ben Jaâfar, Président de l'Assemblée nationale constituante de la République tunisienne ;
- M. Mohamed Larbi Ould Khélifa, Président de l'Assemblée Populaire Nationale de la République algérienne ;
- M. Karim Ghellab, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc ;
- M. Ahmed Al Jarwan, Président du Parlement arabe ;
- M. Sadik Yakut, Vice-Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie.

### Déclaration du Sommet des Présidents des parlements de l'UpM

Marseille, 7 avril 2013

Nous, les Présidents des parlements de l'Union pour la Méditerranée (UpM), réunis lors de notre premier sommet le 7 avril à Marseille,

- préoccupés par l'ampleur des défis de la transformation démocratique dans les pays du Sud de la Méditerranée et de la crise économique et financière qui frappe les pays méditerranéens de l'Union européenne, ainsi que par les risques d'insécurité et d'instabilité dans la région sahélo-saharienne,
  - étant résolument en faveur d'un renforcement accru du rôle de l'UpM en tant que système participatif axé sur des projets, ayant une incidence positive sur la vie des habitants de cette région; saluant les efforts du Secrétariat de l'UpM pour mettre en place cette année des projets de portée régionale dans les domaines de l'eau, de la promotion de l'entrepreneuriat des femmes, de l'emploi et de la logistique,
  - alarmés néanmoins par la faiblesse de l'engagement politique et du soutien financier à la réalisation des grands projets envisagés en 2008 dans le cadre du sommet de l'UpM tenu à Paris,
  - convaincus que seul un effort considérablement accru des gouvernements de part et d'autre de la Méditerranée pourra répondre aux attentes légitimes des citoyens de vivre dans la liberté et la dignité et impulser un développement humain, social et économique durable et solidaire,
  - insistant pour que la coopération entre l'Union européenne et les partenaires méditerranéens dans le cadre de l'UpM se fasse sur un pied d'égalité et soit au service de l'ensemble des partenaires, dans un esprit de respect mutuel et d'intérêt réciproque,
1. estimons que des démocraties représentatives avec des parlements forts sont le meilleur garant pour répondre aux défis politiques et économiques et éviter la fracture entre dirigeants et citoyens; invitons dès lors les parlements nationaux de l'Union européenne et le Parlement européen à mettre en place un soutien prioritaire aux parlements dans les pays en transformation afin d'asseoir les bases d'un parlementarisme actif et efficient au Sud et à l'Est de la Méditerranée;
  2. considérons que les citoyens que nous sommes venus écouter dans le cadre du Forum Anna Lindh de la Méditerranée à Marseille constituent un vivier d'idées et de savoir-faire que les États, les parlements et les institutions de l'UpM sont appelés à mettre à profit sous forme d'un véritable partenariat; un tel partenariat ne pourra se développer que sur la base d'une législation garantissant le fonctionnement transparent et sans entraves des organisations de la société civile;
  3. considérons que les autorités locales et régionales constituent des relais d'accompagnement clés dans l'émergence de politiques territoriales durables adaptées aux particularités locales et pour la mise en œuvre des projets concrets et inclusifs;

invitons les membres de l'UpM à renforcer leurs échanges d'expérience et de bonnes pratiques pour faciliter la décentralisation au Sud de la Méditerranée comme un aspect important de développement et de participation démocratique;

4. considérons opportun que les parlements, en association avec les autorités locales, les partenaires sociaux et la société civile, accompagnent les efforts des gouvernements pour promouvoir l'intégration régionale au sud de la Méditerranée; considérons que la flexibilité de l'UpM fait de cette dernière un forum indispensable pour la promotion des réseaux, des structures et de la coopération aux niveaux régional et sous-régional;
5. considérons qu'il convient d'améliorer la visibilité du cadre de coopération de l'UpM; soulignons qu'elle a vocation à proposer des solutions à travers des projets d'infrastructure et dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la création d'emploi de la jeunesse et de l'éducation qui devraient être identifiés et labélisés; sommes d'avis que les parlements nationaux et l'AP-UpM devraient contribuer sensiblement à établir un soutien politique solide et permettre ainsi à l'UpM de se consacrer à sa mission première, à savoir la mise en œuvre de projets; notons que 2013 est donc l'année des projets et invitons nos gouvernements à assurer les financements nécessaires et à honorer les engagements qu'ils ont pris lors du sommet de l'UpM à Paris en 2008 et dans le cadre du partenariat de Deauville; estimons, par ailleurs, que les besoins en investissements considérables dans le domaine des infrastructures et de soutien aux PME dans la région appellent la création d'une banque de développement pour la Méditerranée;
6. invitons le Secrétariat de l'UpM à poursuivre ses efforts visant à créer des synergies avec les autorités publiques, les institutions financières internationales et le secteur privé, en particulier afin d'identifier de nouvelles initiatives et de mobiliser les ressources nécessaires au financement des projets de l'UpM;
7. estimons prioritaire la création d'un espace euro-méditerranéen de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la science et de la recherche; à cet égard, insistons particulièrement sur le fait qu'il convient d'accroître le soutien structurel en faveur de la consolidation de l'Université euro-méditerranéenne et de la mise en œuvre de ses programmes d'enseignement supérieur qui sont dans l'esprit des initiatives de l'UpM;
8. considérons que la dignité humaine, le respect des droits fondamentaux et l'égalité homme-femme doivent guider la coopération entre les deux rives dans l'intérêt du rapprochement de leurs peuples et de la promotion des dialogues culturels, culturels et civilisationnels, notamment en tant que facteurs clés de la lutte contre toutes les formes d'exclusion, de sexisme, de racisme, de xénophobie et de radicalisme; souhaitons, à cet effet, une mise en place rapide des partenariats pour la mobilité envisagés pour faciliter la circulation des personnes;
9. estimons que les conflits non résolus dans la région ne doivent en aucun cas continuer à servir de prétexte pour retarder les progrès tangibles des projets de l'UpM qu'attendent les citoyens; en parallèle, toutes les parties prenantes, dont l'Union européenne et la Ligue des États arabes, sont appelées à prendre leurs responsabilités pour impulser une reprise des négociations au Proche-Orient; considérons qu'un règlement juste et définitif de ce conflit sur la base des résolutions pertinentes des Nations unies permettra l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région;

10. appelons les États membres de l'UpM et les institutions partenaires à œuvrer à la promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne et à la mise en œuvre de programmes de codéveloppement et de mise à niveau économique et sociale des pays de cette région; estimons qu'une coopération effective et une approche collective au moyen d'instruments légaux et de codéveloppement sont nécessaires pour éradiquer le terrorisme et ses connexions avec le crime organisé transfrontalier.